



**AVIS AUX ETUDIANTS DE 2EME ANNEE MASTERE**

**Mige2**

Il est porté à la connaissance de tous les étudiants inscrits en deuxième année mastère de Recherche en MIGE, qui ont accompli leurs travaux de recherche et ont achevé la rédaction de leurs mémoires, doivent déposer avant le 19 Novembre 2021 au bureau d'ordre, les pièces suivantes :

1. Une demande d'autorisation de soutenance faite au nom de Doyen et signée par l'encadreur.
2. Un rapport de l'encadrant universitaire résumant brièvement les travaux effectués par le candidat.
3. Une copie du règlement de l'inscription de la deuxième tranche de l'année universitaire 2020/2021.

Le coordinateur

TAOUFIK M'NASRI

Le Doyen

Imed BASDOURI

